

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26, Avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tél : 04.77.92.05.30

Fax : 04.77.74.22.93

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

**TREMLIN ENVIRONNEMENT
20, Rue du Repos
07300 TOURNON SUR RHONE**

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

TREMLIN ENVIRONNEMENT
20 rue du Repos
47300 - TOURNON SUR RHONE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux adhérents

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association TREMLIN ENVIRONNEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Des subventions ont été accordées pour 487 690 €. Je me suis assuré, par sondages, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A SAINT ETIENNE
le 11 juin 2013


Le commissaire aux comptes
YVES BEGON



 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	30 850	17 228	13 622	9 631
Autres immobilisations corporelles	624	587	37	246
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	288		288	288
Prêts				
Autres immobilisations financières	65		65	
ACTIF IMMOBILISE	31 827	17 815	14 012	10 165
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	329 526		329 526	228 637
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 287		1 287	49 858
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	80 819		80 819	227 102
Charges constatées d'avance	1 375		1 375	887
ACTIF CIRCULANT	413 007		413 007	506 484
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	444 834	17 815	427 019	516 649

 **Bilan**

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	110 592	106 703
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 152	3 888
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	111 743	110 592
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	76	67
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	76	67
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 803	88 189
Dettes fiscales et sociales	81 787	61 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	70 421	171 133
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	70 188	84 818
DETTES	315 276	406 057
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	427 019	516 649

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	101 507	17,23	90 610	17,18	10 897	12,03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	487 690	82,77	436 933	82,82	50 757	11,62
Reprises et Transferts de charge	412 431	70,00	347 581	65,89	64 851	18,66
Cotisations						
Autres produits			1		-1	-87,76
Produits d'exploitation	1 001 628	170,00	875 125	165,89	126 504	14,46
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	121	0,02	34	0,01	87	255,02
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	329 012	55,84	301 598	57,17	27 414	9,09
Impôts et taxes	16 775	2,85	9 312	1,77	7 463	80,15
Salaires et Traitements	536 833	91,11	459 242	87,05	77 590	16,90
Charges sociales	115 880	19,67	102 105	19,35	13 776	13,49
Amortissements et provisions	7 345	1,25	6 873	1,30	472	6,87
Autres charges	7		4		3	66,43
Charges d'exploitation	1 005 974	170,74	879 168	166,65	126 806	14,42
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 345	-0,74	-4 043	-0,77	-302	7,47
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 004	0,34	2 579	0,49	-576	-22,33
Charges financières	1 419	0,24	1 662	0,32	-243	-14,64
Résultat financier	585	0,10	917	0,17	-332	-36,25
RESULTAT COURANT	-3 761	-0,64	-3 126	-0,59	-634	20,29
Produits exceptionnels	13 167	2,23	7 672	1,45	5 496	71,63
Charges exceptionnelles	8 255	1,40	657	0,12	7 598	NS
Résultat exceptionnel	4 912	0,83	7 015	1,33	-2 102	-29,97
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	1 152	0,20	3 888	0,74	-2 737	-70,38

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : TREMLIN ENVIRONNEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 427 019 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 1 152 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables sont inscrites en comptes 13 et sont étalées sur plusieurs exercices au même rythme que l'amortissement du bien auquel elles se rapportent.

Celles affectées à des biens renouvelables sont inscrites dans les fonds associatifs et ne font l'objet d'aucun étalement.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 467	11 128	4 745	30 850
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	624			624
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	25 091	11 128	4 745	31 474
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	288			288
- Prêts et autres immobilisations financières		65		65
Immobilisations financières	288	65		353
ACTIF IMMOBILISE	25 379	11 193	4 745	31 827

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 128	65	11 193
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 128	65	11 193
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 745		4 745
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 745		4 745

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 836	7 137	4 745	17 228
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	378	209		587
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 214	7 345	4 745	17 815
ACTIF IMMOBILISE	15 214	7 345	4 745	17 815

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		7 345	7 345
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		7 345	7 345
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		4 745	4 745
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		4 745	4 745

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 330 966 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	65		65
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	329 526	329 526	
Charges constatées d'avance	1 375	1 375	
Total	330 966	330 901	65
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits Recevoir	194 118
P.A.R. Contrats Aidés 2011	4 951
Cnasea Recevoir 2012	5 965
Total	205-033

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	106 703	3 888		110 592
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	3 888		2 737	1 152
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	110 592	3 888	2 737	111 743

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 315 276 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	76	76		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 803	92 803		
Dettes fiscales et sociales	81 787	81 787		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	70 421	70 421		
Produits constatés d'avance	70 188	70 188		
Total	315 276	315 276		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs	8 223
Intérêts Courus Payer	76
Dettes Provisionnées Pour Congés	10 200
Org. Sociaux S/Congés Payés Payer	2 998
Autres Charges Payer	700
Etat Charge Payer	9 650
Total	31 848

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées D Avance	1 375		
Total	1 375		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatés D Avance	44 209		
P.C.A. Contrats Aidés 2010	9 388		
P.C.A. Aides Cui 2011	5 848		
Pca Aides Cui 2012	10 744		
Total	70 188		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Le montant total des subventions comptabilisées en produits au 31/12/2012 ressort à 487.690 € avec 190.040 € à recevoir se répartissant ainsi :

ACI 2 PAYS DE CRUSSOL = 115.958 € dont 16.773 € à recevoir

ACI 5 SAINT-PERAY = 113.646 € dont 16.773 € à recevoir

ACI 6 CONFLUENCES = 137.962 € dont 11.712 € à recevoir

ACI 7 LA VOULTE = 120.122 € dont 16.773 € à recevoir

dont FSE à recevoir = 128.010 € (17.310 € pour 2009, 24.500 € pour 2010, 37.200 € pour 2011 Et 49.000 € pour 2012)

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		1 152
ACI 2 PAYS DE CRUSSOL	282	
ACI 5 SAINT-PERAY	1 924	
ACI 6 CONFLUENCES	545	
ACI 7 LA VOULTE	1 326	
AUTRES		5 229
Part du résultat sur gestion conventionnée	4 077	5 229
Part du résultat sur gestion libre		

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	45 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	45 000

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				27 157	27 157
Cumul exercices antérieurs				2 872	2 872
Dotations de l'exercice				5 431	5 431
Amortissements				8 303	8 303
Cumul exercices antérieurs				4 083	4 083
Exercice				7 000	7 000
Redevances payées				11 084	11 084
A un an au plus				7 000	7 000
A plus d'un an et cinq ans au plus				9 917	9 917
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				16 917	16 917
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 716	2 716
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				2 716	2 716
Montant pris en charge dans l'exercice				12 280	12 280

Les crédits-baux sont portés pour partie par l'association TREMLIN INSERTION CHANTIERS, mais une partie concerne des actions de l'association TREMLIN ENVIRONNEMENT.

Une refacturation à l'euro est faite par TREMLIN INSERTION CHANTIERS à TREMLIN ENVIRONNEMENT.

Le montant des redevances facturées par TREMLIN INSERTION CHANTIERS à TREMLIN ENVIRONNEMENT est de 5.280,00 €, montant qui figure dans les présents comptes annuels auquel il faut ajouter les redevances de crédit-bail porté

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

L'association est dirigée par des administrateurs bénévoles qui ne perçoivent aucune rémunération.
En conséquence, la rémunération des trois plus haut dirigeant de l'association est donc égale à zéro.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	19 633
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	19 633

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION :

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F.) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation qui n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice s'élève à 389 heures pour les salariés permanents et 435 heures pour les salariés en parcours d'insertion.

 **Autres informations**

directement par TREMPLIN ENVIRONNEMENT de 7.000,20 € ce qui porte le montant total de la charge de crédit-bail dans les comptes de TREMPLIN ENVIRONNEMENT à 12.280,20 €.

Pour le détail des engagements financiers donnés, se reporter à l'annexe de TREMPLIN INSERTION CHANTIERS.

YB